



LE SEPT

BULLETIN DU FOOT À 7 AUTOARBITRÉ EN VAL DE MARNE

Saison 2025/2026

Octobre 2025

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Comité Val de Marne

115 avenue Maurice Thorez 94200 Ivry sur seine

Tél : 01.49.87.08.50 Mail : fsgt94@wanadoo.fr

Mail gestion sportive : foota7@fsgt94.org

Sommaire

| | |
|--|---|
| Sommaire..... | 2 |
| L'ESPRIT DU FOOT A 7 FSGT AUTO ARBITRE..... | |
| et pourquoi il n'y aura jamais d'arbitres..... | |
| SANS VOUS PAS DE FOOT A 7 AUTOARBITRE..... | 3 |
| LICENCES et AUTORISATIONS - changements importants..... | 4 |
| RESPONSABLE DE POULES..... | 4 |
| FEUILLES DE MATCH..... | 5 |
| REPORT DE MATCH..... | 5 |
| CHAMPIONNAT..... | 5 |
| CALENDRIER..... | 6 |
| REGLEMENT..... | 6 |
| LITIGES..... | 6 |
| Un challenge d'Automne pour redémarrer à son rythme..... | 6 |
| Challenge d'automne local..... | 7 |
| Challenge +30..... | 8 |
| TERRAINS..... | 8 |

L'ESPRIT DU FOOT A 7 FSGT AUTO ARBITRE...

...et pourquoi il n'y aura jamais d'arbitres

Dans le foot à 7 auto arbitré FSGT, le plaisir du jeu et l'esprit de camaraderie priment sur le seul résultat. Ainsi, pendant les matches, il n'existe pas de délégation de pouvoir. Par l'auto arbitrage, les joueurs assurent eux-mêmes le loyal déroulement de la rencontre. Ils en sont garants.

Chaque joueur considère que, sans les autres, il n'y a pas de jeu et de plaisir dans le foot possible. Outre ses équipiers, les « adversaires » sont également des partenaires qui lui permettent de déployer son talent et donc de progresser.

ET SANS FOOT A 7 AUTOARBITRE... ?

QUELQUES RAPPELS ESSENTIELS SUR LE SENS DES PRIORITES QUE NOUS NOUS DONNONS :

- Nous ne sommes pas un prestataire commercial.
- La FSGT est une association qui ne vit que par l'implication de ses membres, il n'est jamais inutile de le rappeler. Nous avons pour vocation de proposer des activités peu chères, accessibles et répondant aux motivations de toutes les catégories de la population, et surtout les plus exclus.
- Nous agissons comme une coopérative pour mutualiser des terrains à des tarifs très abordables car de nombreux pratiquants n'ont pas accès aux terrains de football municipaux.
- La règle de l'autoarbitrage vise à proposer une activité de compétition sans violence et plus de plaisir.
- Entre 80 et 90 euros pour une saison à 28 matches en moyenne, qui dit mieux ?
- Par ailleurs, comme vous devez le savoir, chaque poule est gérée par un responsable de poule issu obligatoirement d'un club.

NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR DESIGNER UN RESPONSABLE DE POULE POUR VOTRE ÉQUIPE.

- Cette tâche de gestion, simple et rapide, ne prend que 15 minutes par semaine.
- Il suffit avec des codes d'accès spécifiques de valider les scores qui ont été saisis en vérifiant les feuilles de matches.
- Et de sanctionner la mauvaise tenue des feuilles de matches par des unités administratives dont le barème figure dans le memento du foot à 7 - 2025/2026.

AUCUNE POULE NI AUCUN CLASSEMENT NE SERA MIS A JOUR TANT QU'IL N'Y AURA PAS DE RESPONSABLE DE POULE DÉSIGNÉ SUR LA POULE.

LES HORAIRES DE VOS MATCHES : lors de votre engagement nous vous demandons de nous indiquer vos préférences horaires. Nous essayons d'en tenir compte pour simplifier vos transports le soir en semaine. Mais il est bien évident que dans votre poule, il y a des équipes qui veulent jouer à 19h45 et d'autres à 21h. Donc il est impossible de faire jouer chacune des équipes à l'heure préférentielle surtout si les adversaires n'ont pas indiqué la même heure que votre équipe Les HORAIRES QUE VOUS AVEZ INDIQUEES NE SONT PAS DES HORAIRES ABSOLUES. INUTILE DONC DE RECLAMER D'AUTRES CRENEAUX QUI N'EXISTENT PAS.

Merci de proposer vos candidats à foota7@fsgt94.org. La commission foot à 7 est constituée de bénévoles, ils essaient de répondre au plus vite aux questions que vous poserez par mail à l'adresse mail

foota7@fsgt94.org

LICENCES et AUTORISATIONS – changements importants

Toute l'année, vous pouvez faire autant de licences que vous le souhaitez.

- En revanche UNE ÉQUIPE DOIT AVOIR 12 LICENCES MINIMUM AU 15 DÉCEMBRE 2025. En cas d'infraction au règlement, Moins (-) 1 point par match à partir du 16 décembre 2025. [Voir le règlement du foot à 7 FSGT 94 page 6 chapitre qualification des joueurs](#) .

Pour les AUTORISATIONS, un rappel simple : Un joueur est licencié dans un seul club (statuts de la FSGT article 10 du Règlement Intérieur). L'autorisation est prévue pour pratiquer une activité qui n'existe pas dans son propre club.

Les pratiques de football à 5, à 7 ou à 11 sont considérées comme des activités distinctes au regard des articles traitant des autorisations dans le règlement intérieur de la FSGT.

Un formulaire de demande d'autorisation est à retirer à son Comité Départemental et à retourner pour validation, dûment rempli et signé par son club. Cette autorisation est valable à partir de la date de parution dans le bulletin officiel.

Une équipe peut faire figurer un maximum de 2 joueurs munis d'une autorisation sur la feuille de match.

RESPONSABLE DE POULES

DÉPÊCHEZ VOUS DE PROPOSER VOTRE RESPONSABLE DE POULE.

Plus aucune poule ne sera gérée sans responsable de poule désigné par un club volontaire.

Il faut donc que votre club désigne un responsable de poule. 15' max par semaine de championnat pour valider les scores saisis par les clubs d'une poule à partir des feuilles de match enregistrées ou qui vous sont envoyées par mail après les 48h de délai officiel. Le RP administre les UA aux équipes qui oublient ou saisissent mal les informations. En cas de litige, ils reportent simplement le litige à la commission. Un mail plus précis sera diffusé aux RP.

Le rôle du responsable de poule :

- Validation des scores dès réception des feuilles de matchs
- Application des UA si les feuilles de matchs sont mal remplies ou envoi des feuilles de matchs en retard
- Régler les petits litiges de votre poule
- 15 minutes au maximum par semaine

La commission ne saisit pas les scores sur le site, les deux équipes peuvent le faire dans un délai de 48 heures après leur match passé ce délai il sera obligé de le faire et cela coûtera 3UA aux deux équipes.

Le tableau des UA applicables pour la phase de novembre sont disponibles sur [ua_applicables_et_retrait_de_points.pdf \(fsgt94.org\)](#) Rappel 10UA = -1 point

FEUILLES DE MATCH

Ci-dessous toutes les feuilles de match (FDM) à utiliser pour le championnat



FDM_champ 94
LS.pdf



FDM_champ 94
MA.pdf



FDM_champ 94
ME.pdf



FDM_champ 94
JS.pdf

Les feuilles de match sont à déposer 48h max après le match sur le site, il faut également saisir le score sur le site [footfsgtidf.org](http://www.footfsgtidf.org) sans saisie de score du match, les équipes auront des UA si le délais de 48h n'est pas respecté.

La feuille de match +30 est disponible sur :

- LS/MA : https://www.footfsgtidf.org/bull_75/FDM/FDM_+30-LS-MA.pdf
- ME/JS : https://www.footfsgtidf.org/bull_75/FDM/FDM_+30-ME-JS.pdf

REPORT DE MATCH

- Les équipes peuvent faire des demandes de report de match, pour cela elles doivent faire un mail à l'adresse mail foota7@fsgt94.org 48h avant le match et avec l'accord des deux équipes.
- Un report n'est accordé que pour des raisons valables.
- Pour certaines poules, pas de possibilité de report. Les reports se joueront sur un autre jour de pratique que le vôtre.

CHAMPIONNAT

La commission va gérer les poules suivantes et les calendriers sont disponibles sur www.footfsgtidf.org/

- LS CHOISY OR
- LS CHOISY ARGENT
- LS CHOISY BRONZE
- LS TREMBLAY
- MA OR
- MA ARGENT
- ME OR
- ME ARGENT
- JS OR
- JS ARGENT
- JS BRONZE
- +30 ME/JS - Groupe 1 <https://www.footfsgtidf.org/calendriers.php?g=7278>
- +30 ME/JS - Groupe 2 <https://www.footfsgtidf.org/calendriers.php?g=7279>

À l'issue de la première phase, il y aura des montées et descentes qui dépendront du nombre d'équipes et du nombre de poules par journée de pratique.

Le nombre précis vous sera communiqué dans le prochain bulletin.

CALENDRIER

Ci-dessous le calendrier prévisionnel de la saison.



FSGT 94 -
Calendrier Prévision

REGLEMENT

Ci-dessous quelques règles essentielles du FA7 :

- Match de 2x30 minutes
- Pas de hors-jeu
- Tacle interdit
- Touche au pied
- Dégagement du gardien à la main lors d'une sortie de buts
- Remplacement tournant
- Pénal shoot

N'oubliez pas une règle essentielle, l'autoarbitrage, donc l'adversaire est l'ami qui vous fait progresser.
Surtout quand l'on n'est pas d'accord...

[Pour le règlement officiel c'est ici](#)

LITIGES

Vous souhaitez déclarer un litige, il faut le faire dans les 48h suivant le match par mail à l'adresse mail foota7@fsgt94.org

Un challenge d'Automne pour redémarrer à son rythme

- Le comité recense 100 équipes engagées au 10 octobre

Le challenge d'automne a permis d'intégrer les équipes qui s'engageaient entre début septembre et mi-septembre. Le tirage au sort des tours du challenge d'automne a été réalisée de la manière suivante :

- Tour 1 : équipes engagées au 8/09
- Tour 2 à 4 : équipes engagées au 15/09

Le challenge permet en fonction du classement, d'intégrer les équipes en Coupe IDF ou alors en Coupe Départementale.

CLASSEMENT CHALLENGE D'AUTOMNE D'ILE DE FRANCE

Afficher le classement : [IDF](#) || [comité 75](#) || [comité 92](#) || [comité 93](#) || [comité 94](#) || [comité 95](#) || [+ 30 ans](#)

Classement établi sur la base des résultats validés le 09/10/2025 à 14h
Pour être dans le classement, une équipe doit compter au moins 3 résultats validés

Une équipe est classée à partir de 3 matchs joués.

Challenge d'automne local

La coupe Ile de France est cette année gérée par le comité 75 pour la phase finale. Chaque comité met en place un challenge local qui permettra avec le classement général de sélectionner les équipes qualifiées pour la Coupe IDF OR, ARGENT et BRONZE

Le challenge d'automne a servi de brassage de coupe. Il faut avoir fait au moins 3 matchs pour entrer dans le classement.

Le classement régionalisé est établi sur une moyenne de point par match.

La qualification pour les différentes coupes sont établis selon les modalités suivantes :

- Les 64 premières équipes sont qualifiées pour la coupe régionale OR
- Les équipes classées de 65 à 128 sont qualifiées pour la coupe régionale ARGENT
- Les équipes classées de 129 à 192 sont qualifiées pour la coupe régionale BRONZE

Les équipes 94 qui ne seraient pas qualifiées en Coupe IDF seront reversées en Coupe 94 et Coupe Conso 94 suivant le nombre de places restante. Les Coupes 94 et Conso 94 démarreront soit en 32^{ème} de finale soit en 16^{ème} de finale.

Une élimination en Coupe IDF OR, ARGENT, BRONZE, 94, Conso 94 est éliminatoire de toute coupe.

Le calendrier de la Coupe IDF :

- 32èmes de finale : Semaine du Lundi 05 Janvier 2026
- 16èmes de finale : Semaine du Lundi 02 Février 2026
- 8èmes de finale : Semaine du Lundi 02 Mars 2026
- Quart de finale : Semaine du Lundi 13 Avril 2026
- Demi-finale : Semaine du Lundi 04 Mai 2026
- Finale : en juin à déterminer sur les installations du Comité 75

Le calendrier de la Coupe 94 et Coupe Conso 94 en fonction des équipes qualifiées est :

- 32èmes de finale ou 16èmes de finale : Semaine du Lundi 05 Janvier 2026
- 16èmes de finale ou 8èmes de finale : Semaine du Lundi 02 Février 2026
- 8èmes de finale ou Quart de finale : Semaine du Lundi 02 Mars 2026

- Quart de finale ou Demi-finale : Semaine du Lundi 13 Avril 2026
- Demi-finale ou Finale : Semaine du Lundi 04 Mai 2026
- Finale : en juin à déterminer au Parc du Tremblay ou Parc des Sports de Choisy

Challenge +30

La coupe IDF +30 est gérée par le comité 75, il faudra envoyer les FDM par mail à l'adresse mail foot@fsgt75.org

Le classement de la Coupe IDF +30 est disponible sur

Le calendrier de la Coupe IDF +30 :

- 32èmes de finale : Semaine du Lundi 05 Janvier 2026
- 16èmes de finale : Semaine du Lundi 02 Février 2026
- 8èmes de finale : Semaine du Lundi 02 Mars 2026
- Quart de finale : Semaine du Lundi 13 Avril 2026
- Demi-finale : Semaine du Lundi 04 Mai 2026
- Finale : en juin à déterminer sur les installations du Comité 75

TERRAINS

POUR RAPPEL, LES TERRAINS AU PARC DES SPORTS DE CHOISY :

Le lundi :

- Terrain 1 Synthé pour la FSGT 94
- Terrain 2 Synthé pour la FSGT 75
- Terrain 4 Stabilisé pour la FSGT 75
- Terrain 21 et 23 Synthé à partir de 21h pour la FSGT 75

Le mardi :

- Terrain 1 Synthé pour la FSGT 94
- Terrain 2 Synthé pour la FSGT 94
- Terrain 3 Synthé pour la FSGT 75
- Terrain 21 Synthé pour la FSGT 75
- Terrain 23 Synthé pour la FSGT 75

Le mercredi :

- Terrain 1 Synthé pour la FSGT 94
- Terrain 2 Synthé pour la FSGT 94
- Terrain 3 Synthé pour la FSGT 75
- Terrain 23 Synthé pour la FSGT 75

Le jeudi :

- Terrain 1 Synthé pour la FSGT 94
- Terrain 2 Synthé pour la FSGT 94
- Terrain 3 Synthé pour la FSGT 75
- Terrain 21 Synthé pour la FSGT 94
- Terrain 23 Synthé pour la FSGT 75

POUR RAPPEL, LES TERRAINS AU PARC DU TREMBLAY :

Le lundi :

- Terrain 8 pour la FSGT 75
- Terrain 9 pour la FSGT 94

Le mardi :

- Terrain 8 pour la FSGT 94

Le mercredi :

- Terrain 9 pour la FSGT 75

Le jeudi :

- Terrain 8 de 19h30 à 20h45 pour la FSGT 94
- Terrain 8 à partir de 20h45 pour la FSGT 75
- Terrain 9 pour la FSGT 75

IL EST RAPPELÉ QUE LES ÉQUIPES DEMANDANT 21H JOUERONT DES FOIS À 19H30 ET L'INVERSE POUR LES ÉQUIPES DE 19H30.